

Concours photo « La ville grandeur nature ! »



Concours 2021 – Autorisation représentation mineur

Date limite de participation : le 31 octobre 2021

Dépôt/envoi des photos format numérique et du bulletin d'inscription : mail à n.schoen@ladomitienne.com

Exposition des photos et remises des prix : le 26 novembre 2021 à la salle Esprit Gare de Maraussan dans le cadre de la manifestation « Aux arbres »

Autorisation de représentation photographique pour une personne mineure :

ENTRE :

Mme, M,

Demeurant

dénommé ci-après « Le représentant légal » de l'enfant :

....., né(e) le ____ / ____ / ____ à

Dénommé ci-après « L'enfant »

ET : Mme, M, (le photographe)

Par le présent contrat, le REPRESENTANT LEGAL cède au PHOTOGRAPHE les droits qu'il détient sur l'image de son ENFANT telle que reproduite sur les photographies réalisées dans le cadre du concours photos « **Nature en Ville** » organisé par la communauté de communes La Domitienne.

En conséquence, le REPRESENTANT LEGAL autorise le PHOTOGRAPHE à exposer et à faire éditer les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat.

Fait à :, le

Le représentant légal

Le photographe